

Hérouville-Saint-Clair

L'école Simone-Veil réitère sa rentrée en musique

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 5 septembre 2018

401 mots | -



Professeurs du conservatoire, élèves de la chorale et enseignants font une rentrée en musique. - Crédit Ouest-France

Cette année, trois classes vont bénéficier d'un dispositif visant la pratique musicale. Le résultat d'un solide partenariat entre Éducation nationale, Ville et conservatoire.

Le projet

En septembre 2017, sous l'impulsion du ministère de l'Éducation nationale, le projet éducatif musical de l'école Simone-Veil avait été encouragé par la visite du préfet et de Denis Rolland, recteur de la région académique de Normandie. Ils avaient été accueillis par la chorale des élèves.

Lundi, à 16 h dans la cour de l'école, les élèves donnaient le ton, en chansons et musique, d'un projet d'école renforcé et structuré pour trois années. Accompagnés par les professeurs du conservatoire de musique d'Hérouville, ils ont chanté *Le Livre de la jungle*, *Singing in the rain*, *The Wall...* entre autres chants d'un répertoire qui commence à s'étoffer. Les parents ont profité de ce concert. « **Mes deux enfants sont ravis de s'inscrire dans ce projet. Je veux les encourager à aller jusqu'au bout** », note une maman.

Égalité des chances

Par sa présence, Christiane Palin, inspectrice de l'Éducation nationale, signifie « **le soutien de la direction académique à une équipe enseignante engagée pour ce projet visant l'égalité des chances dans un établissement en Réseau d'éducation prioritaire.** »

Rodolphe Thomas, maire, réaffirme « **l'importance de la musique en milieu scolaire. C'est un axe essentiel de politique éducative pour la réussite scolaire.** » Céline Dutot, directrice de l'école, le confirme. « **Nous observons de meilleures capacités de concentration et une motivation favorable aux apprentissages fondamentaux.** » Des événements festifs musicaux

viendront ponctuer l'année.

Trois classes de CE2, CM1 et CM2 seront concernées soit près de 90 élèves à raison de deux cours par semaine : une heure de pratique instrumentale individuelle et une heure en groupe d'orchestre. Cela représente 42 heures d'intervention réalisées par six professeurs de musique, recrutés par la Ville. La mairie a donc acheté 90 instruments, trombone, cornet à pistons, cor, tuba et percussions. « **Chaque enfant devra choisir son instrument durant le premier mois. Puis, il le gardera pendant trois ans** », explique Norbert Genvrin, le directeur du conservatoire où les enfants vont évoluer dans leur pratique musicale.

À ce dispositif, s'ajoute la chorale des enfants et celle des parents, « **preuve qu'une communauté éducative s'est construite à l'école Simone-Veil** », se félicite Caroline Boisset, maire adjointe en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la santé.